

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

Objet : RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux réfection et de remise en état de sentier sur l'itinéraire de la Forêt du Lindar et du col de Marocaz, inscrit au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de La Thuile

- date de convocation le 20 octobre 2017 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 68

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	François Blanc
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Adeline Vincent
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochemaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
Bernard Januel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Daniel Grosjean - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Annick Bonniez - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 4

Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Anne Manipoud - Dominique Pommat

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

*identité provisoire

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

délibération n° 312-17 C

objet **RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux réfection et de remise en état de sentier sur l'itinéraire de la Forêt du Lindar et du col de Marocaz, inscrit au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de La Thuile**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, indique que l'itinéraire de la Forêt du Lindar et du col de Marocaz à La Thuile fait partie du réseau de sentiers d'agglomération sous la référence sentier n° 23.

La commune souhaite faire des travaux de réfection et de remise en état du sentier suite à l'effondrement d'un talus.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 10 946,28 € HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Organisme	Montant
TOTAL travaux	10 946,28 € HT
Département de la Savoie (CTS)	2 000 €
Fonds de concours Chambéry métropole-Cœur des Bauges	2 236,57 €
Commune de La Thuile	6 709,71 €

La commune de La Thuile a sollicité Chambéry métropole - Cœur des Bauges afin de pouvoir bénéficier du fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération.

Vu la délibération n° 157-17 C du Conseil communautaire du 18 mai 2017 modifiant les règles d'attribution du fonds de concours au titre des dépenses d'investissement pour un montant égal à 25 % du coût résiduel HT restant à la charge de la commune avec un maximum de 10 000 € par opération,

Vu la délibération du Conseil municipal de La Thuile du 9 février 2015,

Vu les crédits correspondants inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde une aide maximale de 2 236,57 € à la commune de La Thuile au titre du fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération pour des travaux de réfection et remise en état sur l'itinéraire de la Forêt du Lindar et du col de Marocaz. Cette aide sera versée, au prorata dans la limite maximum définie ci-dessus, une fois les travaux réalisés et les subventions perçues.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 312-17 C

Objet de l'acte : RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux réfection et de remise en état de sentier sur l'itinéraire de la Forêt du Lindar et du col de Marocaz, inscrit au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de La Thuile

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 26 octobre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20167H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20167H1

Date de transmission en Préfecture : 03 novembre 2017

Date de réception en Préfecture : 03 novembre 2017